



## L'ÉCONOMISTE

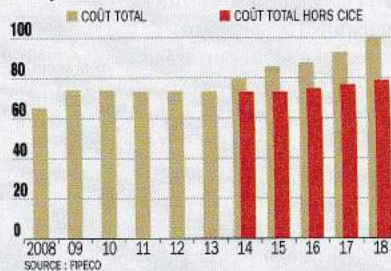
**FRANÇOIS ECALLE**, MAGISTRAT À LA COUR DES COMPTES  
(EN DISPONIBILITÉ), À LA TÊTE DU SITE FIPÉCO

# Les niches fiscales ont encore de beaux jours devant elles

*Le gouvernement semble renoncer à freiner la croissance des niches fiscales, qui filent vers les 112 milliards. Et pourtant, deux bénéficiant aux HLM auraient pu être supprimées.*

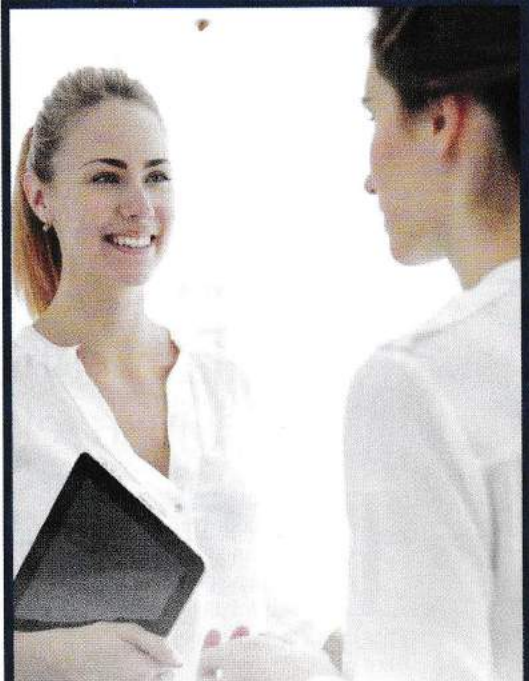
**D**ans le projet de loi de finances (PLF) 2018, sont recensées quelque 457 niches fiscales. Ce sont pourtant des dispositifs qui dérogent aux principes sur lesquels sont fondés les impôts et réduisent les recettes de l'Etat au profit de certains contribuables ou secteurs. Elles sont rarement utiles, moins contrôlées que les dépenses et complexifient le système fiscal. Surtout, les avantages ainsi accordés à certains contribuables sont financés par des hausses du taux d'imposition de droit commun, qui pénalise les autres. La création de niches est contraire à un grand principe fiscal : prélever à taux faible sur une assiette large. Maîtriser leur croissance est donc nécessaire. Or, le PLF prévoit que leur coût augmentera de 12 milliards d'euros de 2016 à 2018, et atteindra 100 milliards. Cette hausse tient certes beaucoup au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Mais le montant hors CICE augmentera tout de même de 4 milliards pour atteindre 79 milliards. Après avoir doublé entre 2003 et 2009, la facture a été stabilisée sur 2010-2015, à la suite de rapports dénonçant la prolifération des niches, en établissant une règle budgétaire à peu près respectée : des niches ne peuvent être créées ou élargies que si d'autres sont supprimées ou réduites pour un même montant. La règle établie pour 2018-2022 est bien moins stricte : le coût des niches est plafonné à 39% des recettes fiscales nettes de l'Etat. Comme la prévision pour 2018 conduit à un ratio de 35%, le coût pourrait ensuite grimper jusqu'à 112 milliards, puis évoluer au rythme des recettes. Le gouvernement semble renoncer

► **Dépenses fiscales** (en milliards d'euros)



Le montant des niches fiscales (hors CICE) atteindra 79 milliards d'euros l'an prochain, en hausse de 4 milliards.

à freiner la croissance des niches, comme le montre son plan pour le logement. Il cherche à prélever 1,5 milliard par an sur les réserves des bailleurs sociaux, ce qui est justifié par leur aisance financière (161 milliards de fonds propres). Mais il veut les obliger à revoir tous les loyers à la baisse pour permettre à l'Etat de réduire l'aide personnalisée au logement de chaque locataire, ce qui est très compliqué. Il serait plus simple de supprimer deux niches bénéficiant aux organismes HLM, qui coûtent autant : les exonérations d'impôt sur les bénéficiaires et sur la taxe foncière. La première mesure aurait le mérite d'être ciblée sur les opérateurs bénéficiaires. Le gouvernement maintient aussi la réduction d'impôt sur les investissements locatifs en prétendant qu'elle sera mieux ciblée. Mais tous les ministres du Logement disent cela depuis trente ans en créant une nouvelle niche – inefficace – à leur nom. L'exécutif ne supprime pas ces niches car cela ferait augmenter mécaniquement le taux de prélèvements obligatoires, ce qui est contraire à ses objectifs. ■



# PageGroup

LEADER  
INTERNATIONAL  
DU RECRUTEMENT  
ET DE L'INTÉRIM  
SPÉCIALISÉS

PageExecutive

MichaelPage

PagePersonnel

PageOutsourcing

Contactez-nous :  
01 41 92 72 72  
relationsclients  
@michaelpage.fr